

AHL NA3

Copies que rend le sieur Abraham Guignard du (Brou  
arr. de la concision de l'ieu comme notaire d'homme  
Marie Guignard sa fille et de ses enfants eus avec feu  
Jaques feu Isaac Rochardier pind des Charbonniers  
oradly parle de la concision de l'ieu le 1. fevrie 1718

BTF

Reciev: d'adit s. Mathieu

Primum d'ieu qu'il a broue au coffe d'adit feu Isaac Rochardier grand pord d'adit. hors en ang <sup>r</sup> .	36- <u>1</u>
Le 20. Mars 1718. a l'ieu de s. Isaac Rochardier oradly	13-6-
Le 28. Juin d'adit Marie p. 1/2 chari vendue.	21-6-
Somme de cete page . . . . .	81-11-
mmme d'autre page . . . . .	81-11-
Le 17. Juillet de Francois d'huier Guignard p <sup>r</sup> en vieux lute au corps aluy echa alvingans	4-9-
Le 15. de s. Jaques David Deprie p. une verte hors en cordid. Guignard p. un autre lute au corps . . . . .	5-1- 12-1-
Le 20. de David feu Lenoigne meylan p <sup>r</sup> en chapeau . . . . .	3-6-9
Item d'adit s. Deprie pour un pain de foibles . . . . .	6-3-
Item du meme pour des culotes de peau . . . . .	7-9-
Item de s. Isaac feu Jean Francois Rochard p <sup>r</sup> en autre lute au corps . . . . .	22-6-
Item d'adit Francois d'huier Guignard p <sup>r</sup> en cormoron . . . . .	11-9-9
Item de la femme a David Anne Rochard p. en autre cormoron . . . . .	1-6-
Item d'Abraham feu David meylan p <sup>r</sup> en autre . . . . .	3-1-
Item de David Rochard charpention pour en Gebeciere . . . . .	2-7-6
Le 17. d'Abraham Cleve pour un pair de Le 8. de s. meylan p. un pair d'estrain . . . . .	3-10-6 4-1-
Item de s. Isaac Rochardier Bettele pour une bote a pordae . . . . .	1-7-
Item d'adit Cleve p. un masque de maison reite . . . . .	1-6-
Item de s. Nichemie Rochard off. p. un platine & petit Canon . . . . .	2-1-
Somme de cete page . . . . .	163-8-6

	13	8/11/8
somme d'entre page		
Item d'Abraham feu moy de Rochar pour un fer en robtae . . . . .		1-3-
Item de Simon Rochar cordonnier p. un petit Escarre de fer . . . . .		" 7-6
Item led. vithcur pour une petite espece . . . . .		" 9-
Le 12. d'edict de Maditte Marie mere de J. P. L. L. pour des denry charr vendus . . . . .		30-4
Le 10. 8. Du r. Simon de Rochar marchand du Bourgeois p. un vieux cheval at luy vendue . . . . .		23-1-
Le 8. Mars 1719 de Paul Abraham Rochar . . . . .		11-1
Item de Maditte Marie p. plusieurs voitures faittes pendant led. m. annee pour led. m. poro par cette fari . . . . .		27-9-
Item de luy pour des denry charr vendus . . . . .		57-6
Item du Boucher de la fara p. une vache at luy vendue . . . . .		41-0
Item pour deux marreaux a fendre les pierres sans arrier pesans 15 lb pour ce . . . . .		3-9-
Item pour en faire vendue . . . . .		15-1
Somme des Pieces . . . . .		335-8-1

14	L'assurance de led. r. Tathcur	8/11/8
Le 25. may 1718 au v. Convoitain du		
Item . . . . .		3-0
Le. m. jour au f. connaire . . . . .		1-1
Item pour avoir pris l'invensaire de l'hoite . . . . .		3-9-
Item pour l'endement de la quittance de 1295 lb paiee par Susanne Rochar leur tante femme d'Item Jouis fils du r. Jouis Rochar du Som . . . . .		6-3
Item pour l'endement d'une obligation paiee a la faveur d'icelle . . . . .		1-6-
Item ad. m. r. de l'assonam Rochar p. les frais de l'invensaire de l'hoite de l'hoite de l'hoite grate de l'hoite de l'hoite . . . . .		8-6-
Item messieurs de la Noble Justice de Som. p. leurs endement ayons corroboris en l'hoite et en l'hoite . . . . .		12-6-
Item de pence de l'hoite de l'hoite de l'hoite de l'hoite Jouis et de Maditte Susanne la femme de l'hoite et de l'hoite . . . . .		6-1

Pour avoir fait et vider ladite somme . . . 3 4  
 Le 28. p. le legs de ladite somme par led. Testament 12 -  
 Le 15. Juin p. le prix d'une cavale de quatre  
 ans achetée p. l'hoir . . . 118 -  
 Item ala mere de ladite hoir . . . 4 6 -  
 Le 10. pour quatre cors de bois de douze char  
 char achetés . . . 15 -  
 Item a ladite marie . . . 1 7 -

Somme de cette page . . . 193-1-

Somme de l'autre page . . . 15 15 1/2  
 193-1  
 Le 20. Aout a avoir le Curial Proby a  
 Roost p. les emolument & corroboration de ladite  
 remarques & codicilles . . . 11 -  
 Item p. 15 biere d'orez achetée . . . 1 6 -  
 Item p. deux roies de char achetée . . . 6 -  
 Pour les avoir faites ferrer . . . 4 -  
 Item au d. Sieur Rochas p. en l'honneur a luy de  
 obligation de 5000 parces a sa femme lors  
 de sa femme cedu au 25. Mars 1719 . . . 15 -  
 Item de ladite marie par les mains de Sieur  
 feu Jean fran Rochas en fromage & beurre a . . . 6 - 2  
 Plus pour cel . . . 1 6 -  
 Le 12. 9. a marie veuf de feu Moyse -  
 Liqueur de la velletta p. le contrat de l'air de  
 Item son fils val de l'hoir . . . 30 -  
 Item ala mere des hoirs pour des bas . . . 4 1 6  
 Item au s. Abraham Isaac Rochas alliard -  
 p. & a coste de ce que les hoirs doivent a eux  
 d'Abraham feu moyse Rochas . . . 57 6 -  
 Item le 27. d'oct. aux s. Dubin de Montre -  
 aussy p. les memes hoirs d'Abraham Rochas . . . 30 -  
 Item au s. Concoirre du Lice p. emolument  
 lors du traitte fait avec l'hoir Neshom Rochas  
 petit Jean second mary de ladite marie &  
 de aussy de ladite hoir . . . 2 -  
 Item en cor p. avoir corrobore & confirme l'ed.  
 traitte & convention fin avec luy . . . 1 3 -  
 Somme de cette page . . . 343-8-6

l'omme d'icette page . . . . .	343 8-6
Item p <sup>r</sup> les droits au s <sup>r</sup> Nehemie Rochar off <sup>r</sup> le jour que Mori vendit les meubles . . . . .	2-11
Item aux freres moyses & David Guignard du seltron p <sup>r</sup> avoir engraisse la vache vendue . . . . .	10-1 6
Item a l'aditte manie p <sup>r</sup> une veste & p <sup>r</sup> des bas a ses enfans . . . . .	16-11
Item aud <sup>t</sup> Jorue Rochar p <sup>r</sup> l'annuete de 1500 <sup>l</sup> achee a l'annuete de 1720 . . . . .	7 6-
<hr/>	
l'omme des Surances . . . . .	379-4-
Les Reciev <sup>s</sup> . . . . .	355-8-
<hr/>	
Et a redoub au s <sup>r</sup> rubeur . . . . .	23-8-

Ce second fevrier mille sept cent & cinq deus les  
presens costes ayans des produits par devant le  
Conseil de l'ed<sup>t</sup> de l'ee parle s<sup>r</sup> Abraham Guignard  
rubeur & s<sup>r</sup> Abraham Isaac Rochar Belliard arceis  
concessionnal conseiller de l'aditte Hois en presence d<sup>m</sup>  
Nehemie Rochar Beaupere des j<sup>r</sup>illies & d<sup>m</sup> Jorue  
Rochar du Lou leur oncle & apres avoir est avec  
leur & examinez comme ils sont dressez ils ont est  
soudis & approuvez, le tout sauf erreur & omission &  
duront les dits Hois satisfais aud<sup>t</sup> leur grand p<sup>r</sup>ce  
ledits arceis trois & Horne hueron s<sup>r</sup> de quils redoin en  
& en escellanc adiege aud<sup>t</sup> s<sup>r</sup> Concellier p<sup>r</sup> ses  
pomes & vacattions; au moyen dequoy ils ont est  
dechargez de leur charges & ont est vallez en leur  
place led<sup>t</sup> Jorue Rochar p<sup>r</sup> rubeur qui a presté le serm<sup>t</sup>

requis & le s<sup>r</sup> Jorue Abraham Rochar p<sup>r</sup> Concellier  
arceis concessionnal; Lequels ont promis de s'acquiescer  
fidellement de leurs charges, afin d'en rendre bon compte  
ainsy fait & passe par devant led<sup>t</sup> Conseil sous  
le sceau du s<sup>r</sup> Juge outre la signature du Horne  
soursigne fevorair de l'ee d'ari & jour que dessus a fev<sup>r</sup>

D Nicolle *[Signature]*